

Actualités des données personnelles - septembre 2024

écrit par Marine de la Clergerie | 05/09/2024

Union Européenne

- Publication d'un [guide RGPD pour les TPE-PME](#) par le CEPD
- Le mois de la cybersécurité avec <https://cybersecuritymonth.eu/>

France

L'ANSSI met à disposition des entités publiques un [outil de renforcement de la cybersécurité](#) et des [conseils cyber](#)

La CNIL publie ses recommandations sur les [applications mobiles](#) et va lancer une vague de contrôle début 2025

Docaposte, Doctrine, La Française des Jeux et ShareID sont les entreprises sélectionnées par la CNIL pour bénéficier d'un [accompagnement renforcé](#).

Sanctions

Les **sanctions de la CNIL** en septembre 2024:

- 3 procédures simplifiées donnant lieu à des amendes administratives de 15 000€ (commerce de détail dans l'habillement - vidéosurveillance), 10 000€ (société de fabrication et pose de clôture - droit d'accès) & 12 000€ (casino-hôtel - vidéosurveillance et droit d'accès)
- 800 000€ d'amende à l'encontre d'un éditeur de logiciel pour les médecins (pour absence de demande d'autorisation auprès de la CNIL et manquement à l'obligation de traiter les données de manière licite)

[Clearview](#) est sanctionnée par l'autorité néerlandaise (30,5 M€)

Me Marine de la Clergerie, avocat & DPO certifié (VERITAS) intervient régulièrement dans le domaine des données à caractère personnel (audit & conseils RGPD, rédaction politique de confidentialité, registre des traitements, notification des violations de données, DPO externalisé). Elle intervient partout en

France à distance ([Consultation](#), [LinkedIn](#), [Demande de devis](#)), ses locaux sont situés à Toulouse (métro Saint-Michel).